

Formulaire de Réclamation Stagiaire/ Partie prenante relative à une formation proposée et/ou animée par l'IFP Hauts de France

Merci de bien vouloir lire et compléter soigneusement le présent formulaire (questions 1 à 5). Chaque question nécessite une réponse obligatoire. L'absence de réponse à une ou plusieurs questions est susceptible de compromettre la bonne gestion de votre réclamation. Les informations personnelles portées sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'IFP Hauts de France. Nous ne traiterons ou n'utiliserons vos données que dans la mesure où cela est nécessaire pour assurer l'exécution de nos prestations avec une meilleure communication et animation, en tenant compte de l'objet de votre réclamation. Dans le présent formulaire (questions 1 à 5), veuillez à ne mentionner aucune information « sensible ». Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen N°2016/679/UE du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données ou encore de limitation du traitement. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Pour toute information complémentaire ou réclamation, vous pouvez contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (plus d'informations sur www.cnil.fr). **Merci de renvoyer ce formulaire complété, par mail, à l'adresse :**

reclamation@ifp-hdf.fr

1- NOM et Prénom de l'interlocuteur qui émet la réclamation (Éventuellement NOM de l'établissement)	
2- Eventuellement, NOM et Prénom de la personne qui est directement concernée par la réclamation	
3- Adresse mail de la personne qui émet la réclamation	
4- Objet de la réclamation	
5- Description explicite de la réclamation (dysfonctionnement, intervenant, condition d'accueil, date des faits...)	

A compléter par l'IFP Hauts de France :

6- Date de réception de la réclamation	
7- Identification du mode de réception de la réclamation (téléphone, mail, courrier, face à face – la demande devra être formulée de manière écrite dans les meilleurs délais)	
8- Réponse adressée à l'interlocuteur	
9- Auteur de la réponse	
10- Date de clôture de la réclamation	
11- Visa de l'IFP	